

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

ABONNEMENT :

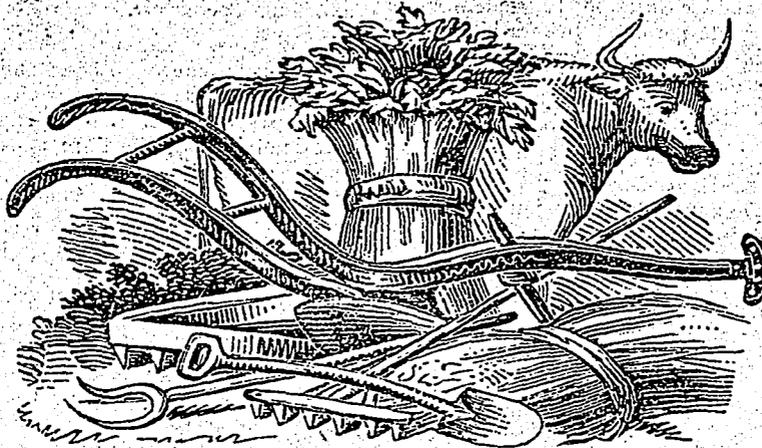
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, ou 1^{er} janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCÉS :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Enparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Utilisation des prairies naturelles

DES PÂTURAGES

(Suite.)

Dans notre dernière causerie, en faisant connaître les différentes espèces d'animaux qui pouvaient se succéder sur un pâturage, nous n'avons fait aucune mention ni des pores ni des oies. Nous avons de bonnes raisons pour en agir ainsi. En effet, ces animaux détériorent le pâturage à un tel point que l'on doit les exclure de toute surface engazonnée que l'on tient à conserver. En y mettant les pores, ceux-ci bouleversent la terre, brisent le gazon pour se procurer certaines racines charnues dont ils sont très-avides; on pourrait, il est vrai, diminuer leurs ravages en grande partie par un moyen employé assez généralement et qui consiste à leur introduire un clou ou un fil de fer dans le nez; mais, outre que ce moyen gêne beaucoup ces animaux, il n'est pas toujours très-efficace, car la blessure se cicatrise et souvent après un temps plus ou moins long ne les empêche plus de se livrer à leur instinct.

Quant aux oies, ils font peut-être un tort encore plus considérable au gazon que les pores, car leurs excréments brûlent, détruisent une partie des meilleures plantes fourragères.

On peut cependant, mais dans les cas de nécessité seulement, réserver les pâturages marécageux ou humides pour les pores et les oies; les dommages que ces animaux leur feront ne seront pas aussi appréciables.

Époque où doit commencer le pâturage.— Cette époque varie suivant l'âge du pâturage et l'espèce d'animaux. Mais en général, les animaux ne doivent prendre leur nourriture au pâturage le printemps, qu'au moment où les plantes ont pris un développement assez considérable pour couvrir complètement la terre. Un pâturage trop précoce et un pâturage trop tardif ont l'un et l'autre des défauts suffisants pour nous engager à saisir le moment favorable. Le premier a toujours pour effet principal la diminution du produit: l'herbe rasée trop jeune s'épuise

vite, reprend difficilement, et le produit s'en trouve affecté pour toute l'année. Le mal est encore plus grand si le pâturage précoce s'est fait sur un gazon de création nouvelle. Si, au contraire, on retarde trop le moment de faire raser l'herbe, il arrive très-souvent que les plantes hâtives sont devenues trop avancées, leur tige est dure, coriace et rejetée par le bétail; de sorte qu'on n'a pas augmenté d'une manière notable la richesse du gazon; d'un autre côté, en agissant ainsi, on retarde la pousse nouvelle de l'herbe et le produit n'est en définitive aucunement augmenté.

L'époque la plus convenable, celle qui peut également éviter les inconvénients d'une dépouille trop hâtive ou ceux d'une dépouille trop tardive, est la première semaine de juin sous notre climat en bas de Québec.

Les divers animaux de la ferme peuvent être introduits sur le pâturage à des époques différentes. Ainsi dans les années ordinaires, le 1^{er} de juin paraît être le moment favorable pour les bêtes à cornes; pour les chevaux, on pourra retarder cette époque de quinze jours à trois semaines; tandis que pour les moutons, on pourra la dévancer du même nombre de jours; mais dans ce dernier cas, la chose ne pourra se faire que si le pâturage est au moins à sa deuxième année.

Le pâturage de l'herbe ne doit pas être continué depuis le printemps jusqu'à l'automne, car les herbes continuellement rasées finiraient par être entièrement épuisées. D'ailleurs, nous le répétons, les animaux rasent de préférence les plantes les plus délicates, les plus savoureuses et les plus nutritives, de sorte que ce sera précisément celles-là qui se trouveront le plus rapidement épuisées. Il convient donc, pour éviter cet épuisement, de laisser écouler entre chaque retour de la même espèce de bétail un laps de temps suffisant pour donner à l'herbe la facilité d'atteindre une longueur convenable qui peut varier de 4 à 6 pouces. Cette variation est déterminée par l'espèce de bétail qui devra consommer l'herbe. "Ainsi," dit Dubreuil dans son *Cours d'Agriculture*, "cette hauteur devra être plus considérable pour des bêtes à l'engrais déjà en état, que pour des vaches laitières; pour celles-ci que pour des élèves; pour

" ces derniers que pour des chevaux, et pour ces animaux que pour des moutons."

Le temps nécessaire pour que l'herbe atteigne la hauteur citée précédemment varie suivant la richesse du sol et la saison. On peut admettre que si la consommation de l'herbe commence au 1er de juin, on pourra de nouveau y introduire les animaux vers le 8 juillet, puis le 12 août, ensuite le 15 septembre et enfin le 22 octobre si le temps le permet. On fera bien de remarquer, en passant que l'introduction du gros bétail sur un pâturage humide brise le gazon et détériore l'herbe par l'accumulation de l'eau dans les trous qu'y fait le pied des animaux.

La durée du pâturage varie suivant le climat de la contrée. Dans les années ordinaires, les bêtes-à-cornes passent environ 150 jours au pâturage chaque année, quelques jours de moins pour les chevaux, et 30 à 40 jours de plus ou 180 à 190 pour les moutons.

Nombre d'animaux que peut nourrir un pâturage.—Dans son livre *La Ferme*, Stoeckhardt, nous donne les quelques chiffres suivants qui peuvent nous aider à résoudre sans trop d'exagération la question qui nous occupe :

Une vache de 400 livres poids vif, a besoin journallement de 90 livres d'herbe fraîche, pour sa ration complète; elle consomme donc, pendant 150 jours de pâturage 90 x 150 livres ou.....	13,500 lbs.
Une vache de 400 à 500 lbs., consomme 112 lbs. environ, donc en 150 jours, il lui faudra.....	16,800 lbs.
Un bœuf d'engrais de 1,500 à 1,600 lbs. consomme 200 à 250 lbs., en 150 jours	30,000 à 26,000 lbs.
Une brebis consomme journallement 10 à 14 lbs. environ, donc en 180 jours.....	1,800 à 2,600 lbs.
Un cheval peut consommer autant que deux vaches dans le même espace de temps soit.....	27,000 lbs.

Ainsi donc, toujours d'après le même auteur, un pâturage excessivement fertile qui donnerait 18,000 à 20,000 lbs. d'herbe par arpent pourrait nourrir une vache de 400 lbs. par $\frac{1}{2}$ arpent, ou une vache de 500 lbs. par $\frac{3}{4}$ arpent environ, ou un bœuf d'engrais de 1,500 lbs. sur $1\frac{1}{2}$ arpent, ou un cheval sur un $1\frac{1}{2}$ arpent, ou 50 brebis sur $4\frac{1}{2}$ arpents.

Sur de très-bons pâturages pouvant donner 12,600 lbs. d'herbe par arpent, on pourra nourrir :

Une vache de 400 lbs. sur une étendue de 1 arpent environ.
Une vache de 500 lbs. sur une étendue de $1\frac{1}{2}$ d'arpent environ.

Sur de bons pâturages dans une position sèche pouvant donner 6,500 livres d'herbe, on pourra nourrir :

Une vache de 400 lbs. sur une étendue de 2 arpents environ.	
do 500 do do	$2\frac{1}{2}$ do
Un cheval do do	4 do
Un poulain do do	2 do
Une jeune bête do do	1 do
Une bête ovine de petite taille do	$\frac{1}{2}$ do
do do do do	$2\frac{1}{5}$ do ou 40

perches carrées.

Ces chiffres, comme on le voit, sont subordonnés à la richesse du pâturage et à la taille des animaux, ils laissent par conséquent beaucoup à désirer; mais nous ne pouvons donner que des principes généraux applicables à la plupart des cultures; il ne restera plus alors à chaque cultivateur, que de les appliquer suivant la situation. Nous ne pouvons faire plus sans risquer de tomber dans l'erreur.

REVUE DE LA SEMAINE

Depuis huit jours environ, les journaux sont à peu près remplis des détails du procès de Whelan, qui s'est ouvert à Ottawa le 7 du courant. Les preuves contre l'accusé sont très-fortes; même accablantes, et les avocats de la défense le laissent eux-mêmes apercevoir.

M. Wilkins, procureur-général de la Nouvelle-Ecosse, a déclaré, dans la séance du 3 septembre, qu'il fallait à tout prix obtenir la rupture du pacte fédéral, et que si l'Angleterre ne voulait pas consentir à cette rupture, le gouvernement néo-écossais était disposé à faire appel à un peuple étranger. On suppose naturellement que M. Wilkins a voulu parler du peuple américain. Cette sortie a donné lieu aux réflexions suivantes que fait le *Times* de New-York : " Nous priions les habitants de la Nouvelle-Ecosse de ne pas compter sur nous dans leurs querelles avec l'Angleterre. Nous ne croyons pas que leurs démêlés signifient grand' chose, et, dans tous les cas, ils ne sont pas, pour nous, assez graves pour nous autoriser à faire la guerre à leur sujet. Nous sommes très-flattés du compliment qu'ils nous font dans leurs menaces constantes d'en appeler aux Etats-Unis pour les soutenir contre l'Angleterre, mais nous avons eu assez de la terrible guerre que nous venons de soutenir pour notre propre compte, et, pour le présent, nous les priions d'arranger eux-mêmes leurs propres difficultés."

C'est dire assez clairement, quoique d'une façon polie, aux Messieurs de la Nouvelle-Ecosse, qu'ils seraient mieux de se calmer et de mettre fin à des clameurs qui finissent par ennuier tous ceux qui les entendent.

Le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle Ecosse, M. Doyle, a cru devoir entrer en correspondance avec M. Wilkins et lui demander s'il avait réellement usé des expressions déloyales que lui attribuent les journaux. M. Wilkins a alors protesté de sa loyauté envers l'Angleterre; il a affirmé qu'il réprouvait toute tentative d'annexion, mais cependant il a fini par avouer qu'il préférerait n'importe quel régime politique au régime fédéral actuel.

Ce qu'il y a de plus édifiant dans toute cette affaire, c'est que les deux hommes, qui sont aujourd'hui à la tête du mouvement anti-fédéral dans la Nouvelle-Ecosse, c'est-à-dire le procureur-général Wilkins et M. Howe, ont été les premiers à émettre l'idée de la confédération de toutes les provinces, telle que nous l'avons aujourd'hui, et que cette idée n'a cessé d'être la leur que juste au moment où la confédération devenait un fait accompli. Ce revirement fait voir que les idées politiques ne sont trop souvent, hélas ! même pour des hommes doués d'un grand bon sens, qu'un moyen de parvenir, de favoriser leurs intérêts ou leur ambition personnelle. Sitôt qu'ils ne peuvent plus exploiter certaines idées politiques à leur propre profit, ils les répudient et les combattent même comme dangereuses. La vraie politique veut qu'on mette de côté absolument tous les calculs de l'égoïsme et de l'ambition; elle est fondée sur le dévouement. Favoriser le bien en général, c'est-à-dire le bien religieux, le bien moral et le bien matériel des peuples, voilà quel est l'unique but de la vraie politique; qu'il serait à désirer que tous le comprissent et le missent en pratique !

Les Canadiens, et c'est un malheur qu'on déplore depuis assez longtemps, ont une forte tendance à émigrer aux Etats-Unis. Trompés par les dire exagérés de certains hommes et de certaines feuilles, qui font métier de proclamer très-haut le bien-être dont jouissent nos voisins; ils s'imaginent qu'ils n'ont qu'à quitter le Canada, qu'à passer les frontières pour

rencontrer l'aisance, la liberté et le bonheur parfait. Ils abandonnent donc comme ingrat le sol qui les a vus naître, et ils vont demander à une terre étrangère cette prompte et abondante rémunération du travail, ces jouissances de la vie après lesquelles ils soupirent si ardemment. Cependant notre pays renferme encore des terres immenses et fertiles, qui n'ont pas été exploitées, et qui ne demandent qu'à l'être pour payer au centuple les travaux de ceux qui auront le courage d'aborder hardiment cette tâche. Si les Canadiens l'ignorent, il est des étrangers qui le savent parfaitement. Ne voyons-nous pas, en effet, des émigrants nous arriver tous les ans en grand nombre de l'autre côté de l'Atlantique, prendre possession de ces terres que les Canadiens méprisent, y former de beaux et magnifiques établissements, puis jouir de cette aisance après laquelle courent, sans pouvoir l'atteindre jamais, nos infortunés compatriotes ? Si cela est vrai, comme on n'en saurait douter, il n'est pas moins vrai, d'un autre côté, que les Canadiens qui émigrent aux États-Unis y croupissent pour la plupart dans la plus profonde des misères. Ils dépensent dix fois plus de force et de travail, dans les chantiers et les manufactures des Américains, qu'il n'en aurait fallu pour défricher un lambeau de nos immenses forêts et tirer du sol de la patrie tout ce qui est nécessaire à une honnête existence. Ils demeurent toujours pauvres, plus pauvres qu'ils n'étaient au moment où ils dirent adieu au Canada. Qu'on n'aille pas croire que nous exagérons ! On compte aujourd'hui cinq cent mille Canadiens répandus çà et là dans les États-Unis ; eh bien ! sur ce grand nombre, combien pourrait-on en citer de centaines qui aient rencontré ce qu'ils allaient y chercher ? Quelques-uns tout au plus, et encore c'est beaucoup dire. Presque tous en sont aujourd'hui à gémir sur leur infortune, et ils reviendraient certainement parmi nous, s'ils avaient les ressources nécessaires pour payer leurs frais de voyage. Triste et lamentable condition des Canadiens aux États-Unis ! Depuis tant d'années qu'ils sont courbés sous le poids du plus pénible travail, et ils n'ont pas l'espoir de voir leur sort s'améliorer ! Ajoutons à cela qu'il n'y a presque point de prêtres qui puissent prendre soin d'eux. Ils sont délaissés, finissent par mettre de côté toute pratique religieuse et tombent nécessairement dans une honteuse et profonde dégradation.

Sous le titre *Triste mais vrai*, voici ce que nous dit le *Protecteur Canadien*, journal publié dans l'État de Vermont, du sort des jeunes Canadiens instruits qui émigrent aux États-Unis :

« Beaucoup de jeunes gens, qui ont fait leur cours d'études classiques, et dont plusieurs ont même étudié le Droit et la Médecine, nous arrivent dans les États à la recherche d'une situation, comme professeurs, avocats, médecins ou comme teneurs de livres. Presqu'invariablement ils trouvent ici la misère au lieu de la richesse, et on peut même assurer que parmi les étrangers qui viennent dans les États, c'est la classe la plus malheureuse. Peu ou point du tout habitués aux travaux manuels, trop fiers d'ordinaire pour vouloir apprendre un métier, ils se trouvent presque toujours sans emploi, et quand ils ont dépensé le peu d'argent qu'ils avaient apporté, ils se voient réduits à mendier leur pain ou à le gagner par les travaux les plus bas et les moins lucratifs. Nous avons connu un de ces individus réduit à scier du bois à la corde afin de supporter sa famille, et plus tard, après s'être séparé de sa femme qu'il ne pouvait plus nourrir, nous l'avons vu envoyer son petit garçon quêter son pain de maison en maison. . . .

« Si nous avions un conseil à donner à ces jeunes gens instruits, qui sont dévorés de l'envie de tenter fortune dans les États, nous leur dirions : amis, restez chez vous, du moins aussi longtemps que vous n'aurez point trouvé ici une situation assurée et stable ; si vous venez sans cette assurance, vous chercherez bien longtemps avant de trouver ; peut-être ne trouverez-vous jamais ce que vous cherchez. »

Rapport sur l'Agriculture, l'immigration et la colonisation

II

L'appendice.— Cette seconde partie du Rapport contient 140 pages. Il n'y manque qu'une seule chose, c'est une table pour faciliter les recherches qui deviennent impossibles quand on n'a pas la patience de feuilleter le volume entier. Du reste cet appendice est parfait comme clarté, ordre et bonne disposition. Cette foule de lettres adressées de tous les points de la Province de Québec, en réponse aux 45 questions du comité, sont très-bien analysées. Celles qui ont été reproduites en entier méritaient de l'être, surtout celle de M. Lesage, assistant-commissaire du Bureau de l'Agriculture, celle du Révd. M. Marquis, et celle de M. Stanislas Drapeau. Ces deux dernières surtout contiennent, au sujet de la colonisation, des conseils, des idées, et des suggestions qui méritent une grande attention.

Le premier document qu'on lit en tête de l'appendice, est le rapport du sous-comité de l'Agriculture présidé par M. Ls. Beaubien, député d'Hochelaga. Il est à regretter que les octrois gratuits de terre en faveur des élèves des écoles d'Agriculture, tels que recommandés par le sous-comité, n'aient pas reçu le concours du comité général qui l'avait nommé.

M. Lesage a accompagné ses réponses de statistiques pleines d'intérêt, soit sur la répartition des octrois en faveur de la colonisation de 1854 à 1867, soit sur l'étendue des chemins nouveaux et le coût moyen par mille. On n'y voit qu'une somme de \$726,305.11 a été dépensée dans 41 comtés. Le tableau No. 4 montre que 2,438 $\frac{1}{2}$ milles de chemin ont été ouverts, et que chaque mille a coûté en moyenne \$300.00.

Les chemins de colonisation comprennent cinq grandes divisions qui sont le Saguenay, le St. Maurice, l'Outaouais au nord du fleuve St. Laurent, les Cantons de l'Est et la Gaspésie au sud.

On voit dans le tableau No. 3 combien chacune de ces divisions a reçu pour l'ouverture de ses chemins.

La Gaspésie.....	\$203,496.48
Les Cantons de l'Est.....	205,260.67
L'Outaouais.....	90,924.86
Le St. Maurice.....	102,551.25
Le Saguenay.....	124,071.85

Total..... \$726,305.11

M. Lesage a constaté que pendant la période de dix ans qui s'est écoulée de 1851 à 1861, environ deux millions d'acres de terres nouvelles ont été défrichés et colonisés ; ce qui supposerait vingt mille familles établies, en donnant cent acres à chacune.

M. Lesage a aussi constaté que les terres disponibles de la Province de Québec sont ainsi réparties :

	acres.
1. à l'Est de la rivière Chaudière, prix, 30 à 40 cts.	1,780,000
2. District de Gaspé, prix : 20 cts. l'acre	497,000
3. Territoire du Saguenay, 20 à 30 cts. l'acre.	1,211,000
4. do de St. Maurice, 30 cts. l'acre	417,000
5. Ouest de la rivière Chaudière, 40 à 60 cts.	363,000
6. Ouest du Comté des Deux Montagnes, 30 à 60 c.	1,205,000
Total.....	5,451,000

M. Lesage, dans ses réponses, a touché à presque toutes les questions soulevées par le comité. Il l'a fait en homme maître de son sujet. Ses idées sont claires, et dénotent un homme pratique. Il sait ce qu'il veut, et il veut à propos. On peut en dire autant de l'important rapport du Révd. M. Marquis en

ce qui touche à la colonisation. Voué depuis 25 ans au progrès de cette œuvre nationale, il a prouvé par des succès constants qu'il connaît parfaitement les meilleurs moyens de la faire progresser. Lui aussi sait ce qu'il veut, et il veut à propos, ne marchant jamais au hasard.

Nous regrettons que les limites d'un simple compte-rendu ne nous permettent pas de donner au moins une bonne analyse des excellentes réponses de M. le Major Campbell, Président de la Chambre d'agriculture, de M. le Grand-Vicaire Mailloux, de M. N. Blais et d'une foule d'autres. Plusieurs numéros de la *Gazette* n'y suffiraient pas. Qu'il suffise de dire que tous ceux qui ont pris part à cette grande enquête ont rendu un important service à la cause de l'agriculture, et de la colonisation. Parmi les bons résultats qu'elle ne manquera pas de produire, il faut compter l'agriculture dans les écoles normales et les écoles primaires. Il est maintenant constaté que l'opinion publique est très-favorable à cet enseignement, et que dans l'enquête qui vient d'avoir lieu " tous, à part quelques rares exceptions, dix au plus, dit le rapport, s'accordent à déclarer " que ce serait un excellent moyen de faire progresser notre " agriculture; et que même un bon nombre sont d'opinion " que, sans cet enseignement, tous les efforts et tous les sacrifices que nous pourrions faire pour l'encourager resteraient " stériles. "

Ainsi, l'enquête, n'eut-elle produit que ce seul résultat, aurait déjà fait faire un pas immense à la cause agricole. Il est vrai que cet enseignement n'est pas encore passé dans le domaine des faits. Mais des idées à la pratique la distance n'est pas grande. On peut bien le dire aujourd'hui, puisque la Législature l'a hautement proclamé par un vote de \$12,000.00.

L'enseignement de l'agriculture comme profession

Le *Journal de l'Instruction Publique* vient de publier un article aussi bien écrit que bien pensé, sur l'enseignement professionnel de l'agriculture. Il dit, et tout le monde en convient, que nous ne sommes plus au temps où la terre encore couverte des cendres de la forêt, se couvrait de riches moissons sans autres frais de culture qu'un mince labour et quelques rigoles pour l'écoulement des eaux pluviales. Ce temps n'est plus. Il faut maintenant demander au sol épuisé par une production de céréales non interrompue pendant plus d'un siècle sur les bords du St-Laurent, les secrets de productions diverses, soit pour remplacer le blé qui ne vient plus, soit pour préparer la terre à en produire de nouveau comme autrefois. La science seule peut opérer cette heureuse transformation. Le sol, avec tous ses éléments et ses formes variées, a besoin d'être étudié. Il faut qu'il soit tourné et retourné en tous sens, comme les feuillets d'un livre. Si l'agriculture a besoin d'être étudiée, il faut donc des écoles. La science ne se devine point, elle s'apprend. Peuplons donc, dit l'auteur de cet article si remarquable, les institutions fondées dans ce but, et l'avenir est à nous. Cependant, ajoute-t-il, en dépit des avantages clairement démontrés que l'on peut retirer de pareilles études, les quelques institutions qui y sont consacrées ne sont pas encouragées comme elles devraient l'être. Le zèle des parents ne répond pas à celui des professeurs. Nous sommes aveugles au sujet de nos intérêts les plus chers. Nous avons trop d'hommes de profession, trop de jeunes talents fourvoyés par l'esprit de vanité des parents qui voudraient à tout prix voir surgir au milieu de la famille un avocat ou un médecin.

La plupart de ces hommes déclassés ne pourraient-ils pas chanter aujourd'hui ce mélancolique refrain :

Enfants, croyez-moi, plus d'un sage,
Du bonheur, sur les flots jaloux,
Poursuivant la trompeuse image,
S'est écrié dans son naufrage :
Ah ! si j'avais planté des choux.

Inutiles regrets. Le mal est sans remède. Que ces exemples malheureusement trop fréquents servent au moins à ceux qui peuvent encore choisir entre la siringue et les choux.

Le *Journal de l'Instruction Publique* applaudit à la fondation des écoles d'agriculture de Ste. Anne et de l'Assomption. Que de nombreux élèves, dit-il, y accourent de toutes parts. Ils y acquerront une science qui vaudra mieux qu'un patrimoine, la science de conserver, d'améliorer et de féconder le sein épuisé de la patrie.

Pourquoi tous les journaux ne s'empressent-ils pas de faire écho à de telles paroles ?

Citons-le plutôt :

..... Nous avons applaudi de tout cœur à la fondation des diverses écoles de commerce et d'agriculture qui fleurissent sous nos yeux et nous nous réjouissons de leurs succès constants. Nous avons trop d'hommes de profession, trop de jeunes talents fourvoyés, par l'esprit de vanité de leurs parents qui voulaient à tout prix voir surgir un avocat, un médecin ou un notaire au sein de la famille, il fallait tâcher de remédier à ce mal inhérent au cœur humain, et on ne pouvait y arriver plus sûrement qu'en mettant en honneur, en élevant sur le piédestal d'une bonne éducation, l'état du cultivateur, du commerçant, de l'ingénieur et de l'industriel. C'est ce qu'on a fait avec un succès qui surpasse tous les jours notre attente. L'agriculture comme le droit, comme la médecine est devenue pour nous une science. Du reste, elle a acquis ces privilèges, depuis le temps d'Henri IV, en France, alors qu'Olivier de Serres la mit en si grand honneur dans le cœur du grand roi. Le sol va être étudié sous toutes ses formes, dans tous ses éléments, il sera tourné et retourné désormais par des mains intelligentes autant que diligentes, comme le savant fait des feuillets d'un bon livre. Tout le monde le sent, nous ne sommes plus au temps où le sol déversait dans nos greniers comblés, l'exubérance de ses richesses; il faut au contraire lui faire violence pour en tirer une misérable nourriture. Ils sont loin, bien loin hélas les jours où l'on répandait une semence généreuse sur les cendres encore chaudes des géants de la forêt, où le blé poussait à pleine haie et faisait disparaître sous les ondulations de ses épis dorés jusqu'aux tronçons noirs des grands pins qui naguère répandaient au loin leur ombre à l'endroit occupé par de riches moissons. Des framboisiers, quelques cerisiers ou poiriers sauvages se montraient çà et là, avec leurs fruits ou leurs aigrettes rouges au milieu de ces blonds épis. L'antiquité nous eût représenté ainsi Cérès se couronnant des fleurs de la forêt.

" Cette abondance peut renaître encore non comme autrefois par la production spontanée du sol, mais par la violence qui lui sera faite, par une étude approfondie de ses ressources et par une culture raisonnée. Que de nombreux élèves accourent donc vers ces écoles fécondes de Ste. Anne Lapocatière et de l'Assomption où ils acquerront une science qui vaudra mieux qu'un patrimoine, la science de conserver, d'améliorer et de féconder le sein épuisé de la patrie. Ces institutions placées comme elles le sont sous la direction d'ecclésiastiques nous donnent lieu d'espérer que les réformes qu'elles sont appelées à opérer dans les campagnes s'étendront aussi bien aux mœurs, qu'aux intérêts purement matériels. Or les mœurs de nos cultivateurs sont généralement la principale cause de leur décadence et de leur ruine. Il y aurait des volumes entiers à écrire sur les funestes effets du luxe et de l'usure qui l'accompagne ou le suit, dans la plupart des anciennes paroisses du pays.

“ Dans nos écoles d'agriculture, on enseigne d'abord au premier rang l'économie. Il n'y a pas un mouvement, pas une opération, pas un essai, pas une entreprise, pas une acquisition ou une vente qui ne repose sur un calcul. C'est le moyen d'apprendre aux hommes à voir de loin, à sonder l'avenir, le moyen aussi d'exercer leur jugement, de les mettre à leur place dans la société, de leur faire peser leurs besoins avec leurs ressources, de les rendre aussi heureux et contents dans la médiocrité comme dans la richesse. Avec de pareilles leçons mises à profit par le peuple, nous n'aurons plus le triste spectacle qui chaque jour s'étale à nos yeux dans les colonnes du journal officiel, le spectacle alarmant de centaines de ventes de terres par les shériffs des différents districts. Cherchez la cause de ces infortunes et vous aboutirez au luxe et à l'usure, c'est-à-dire à la vanité, au défaut de jugement et de prudence. Une bonne et sage direction mêlée à l'enseignement de la science agricole, voilà le seul remède à tous ces maux. Peuplons nos institutions fondées dans ce but et l'avenir est à nous.

“ Cependant, en dépit des avantages clairement démontrés que l'on peut retirer de pareilles études, les quelques établissements qui y sont consacrés, ne sont pas encouragés comme ils devraient l'être. Le zèle des parents ne répond pas à celui des professeurs, nous sommes aveugles au sujet de nos intérêts les plus chers.”

Importation d'animaux de valeur

M. Cochrane, riche négociant de Montréal, propriétaire d'une des plus belles fermes de Compton—(Townships de l'Est), qu'il est impossible de surpasser en ce pays tant pour la tenue du bétail que pour les bonnes espèces d'animaux qu'on y trouve, vient de faire un achat d'animaux d'un prix extrêmement élevé.

En entendant dire tout récemment que M. Cochrane importait un animal de race Durham (à courtes cornes) pour lequel cinq mille piastres étaient payées, beaucoup de cultivateurs croyaient que ce prix considérable ne devait avoir été donné que pour un *boeuf* et surtout un animal *bien supérieur de race supérieure*. C'est pour une taure de deux ans de race Durham que M. Cochrane a payé ces cinq mille piastres; et encore il se considère heureux de l'avoir eue à ce prix. Le vendeur a été jusqu'à exiger que M. Cochrane lui fournisse des preuves que cette taure devait sortir de l'Angleterre et n'y plus revenir.

M. Cochrane a déjà acheté aux Etats-Unis une taure qu'il qu'il a payée trois mille piastres, et son troupeau de bonne race, y compris la taure anglaise, ne peut être évaluée à moins de quatre-vingt mille piastres.

Ceux qui iront à l'Exposition Provinciale à Montréal le 15, 16, 17 et 18 septembre, verront beaucoup de ces animaux.—*Le Pionnier de Sherbrooke.*

Le thé du pays

Nous lisons dans la *Gazette de St. Hyacinthe* :

“ La plante à thé abonde dans ce pays. On la trouve partout, le long des chemins publics, dans les champs, dans les bois, sur les bonnes et les mauvaises terres. Tout le monde la connaît : il suffit de nommer un arbuste que les gens de la campagne nomment “ le Poivrier ” c'est une des variétés de la plante—l'autre se trouve dans le même lieu. C'est une plante dont la fleur est couleur de rose, quelque peu tirant sur le violet. Le poivrier fleurit blanc, et a des branches : l'autre variété a des tiges garnies de feuilles d'un bout à l'autre, pour ainsi dire. Cette dernière plante paraît faire le meilleur thé ;

la feuille du poivrier donne un thé que quelques personnes trouvent trop amer.

“ *Savoir le préparer*, voilà le secret. Eh bien ! le secret le voici :

“ Il faut cueillir la feuille de la plante à fleur rouge et violette du premier août au premier septembre. Aussitôt cueillies mettez-les dans un vaisseau et lavez-les à l'eau tiède ; ensuite, après les avoir laissés égoutter un peu étendez des gazettes sur le sol d'un four dont vous venez de retirer le pain, sur lesquelles vous mettez dix ou douze pouces d'épaisseur de feuilles et laissez-les là jusqu'à ce que le four soit refroidi. Retirez alors vos feuilles, mettez-les dans des sacs que vous pendez dans un grenier, ou autre place, où l'air circule et laissez-les là pendant six ou huit semaines. Au bout de ce temps mettez vos feuilles dans des boîtes fermant bien et votre thé est fait pour l'usage.”

Tassement du sol au pied des arbres fruitiers

M. Rivers, horticulteur à Sawbridgworth (Angleterre), préconise, en s'appuyant sur de nombreuses expériences, la pratique de battre fortement la surface de la terre autour des vignes et des arbres fruitiers à noyaux, et cela sur un rayon égal au parcours supposé des racines. “ La surface doit être si dure qu'il soit impossible d'y enfoncer le bout d'une canne.”

Les arbres ainsi traités poussent moins vigoureusement, mais nouent mieux leurs fruits.

Nous avons souvent constaté la robusticité et la fructification d'arbres privés de tout labour profond autour des racines. A Thomery, le sable des allées arrive jusqu'au pied des vignes espalier. D'ailleurs on voit de belles treilles dans les cours pavées.

Dans les pépinières, il n'est pas rare de rencontrer de jeunes plants d'autant plus vigoureux qu'ils ont été plantés dans une terre plus ferme et piétinée après la pluie.

Plusieurs jardins fruitiers, dans les sols calcaires, ne doivent leur durée qu'à l'absence de toute culture ; on se contente de les biner superficiellement.—*Le Verger.*

Petite chronique agricole

La température s'est radoucie, le froid du commencement de septembre est disparu. Jeudi et vendredi derniers ont été deux magnifiques journées, on aurait pu se croire dans les beaux jours de juin. Samedi et dimanche il est tombé une pluie abondante et tiède qui commençait à inquiéter nos cultivateurs. Pendant tout ce laps de temps une épaisse vapeur a obscuri l'atmosphère. Le grain en javelles était grandement exposé à la germination. Mais lundi, à la satisfaction de tout le monde, le soleil est reparu tout radieux, et les cultivateurs, malgré certaines contrariétés continuent avec courage les travaux de la moisson. Espérons que la dernière partie de ce mois sera plus favorable à la récolte que la première.

Un M. Dionne a publié le 3 du courant une correspondance au point de vue agricole sur les paroisses qu'il a visitées depuis la Pointe-Lévis jusqu'à Matane. Il confirme ce que nous avons déjà eu occasion de dire nous-même, savoir, que la récolte est très-médiocre, à l'exception de certains endroits plus favorisés que les autres. Il reconnaît que le foin manque presque partout. L'avoine est rare, dit-il, courte et cohaudée. Quelques-uns, pris de découragement, l'ont fait manger sur pied à leurs animaux. L'orge et le seigle ne valent guère mieux, excepté depuis la Rivière du Loup à Matane. Quant au blé il est beau partout. Il n'a pas été attaqué par les vers comme les années précédentes.

Il paraît que les récoltes dans les cantons de l'Est, dit le *Canadien* du 9 courant, ne seront pas aussi abondantes qu'on l'avait présumé. Des personnes en état de bien connaître les choses, estiment que la récolte sera moindre que celle de l'année dernière, d'environ un quart. Les cultivateurs que la perspective de la misère épouvante, vendent leurs effets et s'en vont aux Etats-Unis.

La colonie de la Rivière Rouge se trouve actuellement dans une détresse affreuse. On assure que dans toute la colonie il ne se récoltera pas un seul boisseau de grain d'aucune sorte, que la récolte des patates sera aussi fort maigre. Une lettre de Mgr. Taché nous fait connaître que tout a été détruit par les sauterelles. On ne peut trouver ni grains ni végétaux dans les jardins ou les champs. Pour surcroît de malheur, la chasse a aussi fait défaut. Il est donc tout-à-fait impossible de subvenir aux besoins de cette population, car il n'y a rien à se procurer dans le pays. Il n'y a plus de ressources pour ces pauvres gens que dans la charité des habitants de la Puissance du Canada. Mais Monseigneur déclare, qu'ayant eu occasion de faire souvent appel à la libéralité des canadiens, qui, plus d'une fois, l'ont assisté généreusement, il n'ose plus demander. Pour cette fois, il aime mieux épuiser plutôt toutes ses ressources, et ensuite souffrir avec son peuple, que de demander du secours à l'étranger. Cette délicatesse de Mgr. Taché qui n'ose solliciter du secours de ses compatriotes, crainte de les fatiguer, est digne d'éloge, et mérite de fixer notre attention. Quand on voit le malheur supporté avec autant d'héroïsme, c'est une raison de plus de prendre les moyens de le soulager, et même si l'on peut de le faire disparaître.

La seconde exposition horticole a eu lieu la semaine dernière dans la salle d'exercices militaires de la Rue St. Louis, à Québec. On dit qu'elle n'a pas été inférieure à la précédente sous le rapport de la beauté et de la variété des produits. On a remarqué des légumes de dimensions colossales. Quant au département des fleurs il était très riche en différents espèces. Pour les fruits, quoique moins nombreux, ils étaient d'excellentes qualités, et faisaient honneur à leurs propriétaires. Les raisins étaient aussi magnifiques, surtout ceux provenant des serres de M. J. M. LeMoine.

Nous sommes à l'époque des fêtes agricoles. Nos sociétés d'agriculture des différents comtés font une exposition annuelle dans le cours de septembre ou d'octobre. Il serait grandement à désirer que les amis éclairés de la cause agricole fissent des rapports exacts sur les différents articles exposés. Ce serait d'abord un sujet d'encouragement pour les amis du progrès, puis en second lieu un sujet d'instruction pour ceux qui sont désireux d'entrer dans la voie des améliorations.

L'Hon. M. Curling, ministre de l'agriculture pour Ontario, vient d'adresser, dit le *Minerva*, à tous les secrétaires des sociétés d'agriculture, une circulaire leur demandant de faire à son département un rapport aussi détaillé que possible de l'état des récoltes, comparé avec l'année dernière. Ces rapports devront indiquer le montant récolté de chaque espèce de grains, ainsi que le rendement pour argent.

Ce travail peut rendre de grands services s'il est bien fait, et nous verrions avec intérêt le Gouvernement de Québec faire une tentative en ce sens.

Aux Etats-Unis on s'en trouve aussi très-bien.

Notre exposition provinciale est commencée avant hier à Montréal.

RE. Pour les Recettes, voir la page d'annonces.

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

TAX
Rédemptions
(Suite.)

—Je regardai ce que Faribole me tendait : c'était l'écorce de l'arbre sur laquelle le vicomte avait écrit son nom, et laissé une indication qui ne marquait que sa tombe... »

Je remontai en chaloupe, et une heure plus tard je gravissais l'échelle de corde du *Jupiter*.

Je mettais le pied sur le pont quand j'entendis demander par une voix railleuse :

— Reviennent-ils tous ce soir ?

— Bah ! répondit-on, une fois n'est pas coutume.

— Pauvre capitaine ! murmura Moucheron.

— Flambarde ne dit rien ; mais un poing s'abatit sur une tête, et je compris que Flambarde employait les arguments compris du gaillard d'arrière.

— Je m'enfermai dans ma cabine. »

Quand je pris terre au port voisin, je m'informai du *Xénophon* ; la mémoire de Flambarde ne le trompait pas, ce bâtiment avait péri... « Tu le vois, Anaïk, je reviens sans espérance... que dire à mes accusateurs ? que répondre à Mlle. Yvonne ? rien encore... »

La malade se souleva sur son lit :

— Roscoff, dit-elle, mon Roscoff, crois-tu que le Seigneur Jésus refuse la première demande que je lui adresse en entrant dans son bienheureux paradis ?

— Non ! répondit Roscoff.

— Eh bien ! je vais lui demander un miracle... Il faut que ton innocence soit reconnue à la face de tous.

— Demande-le, oui, demande-le, dit Roscoff en baisant le front pâle de la mourante ; je ne crois plus qu'aux miracles. »

Roscoff et Anaïk s'entretenirent quelque temps encore ; puis la malade se sentit plus faible, et demanda à boire.

La plainte qu'elle poussa arriva jusqu'à la religieuse.

Mlle de Kéroulas parut.

— J'ai bien soif, dit Anaïk, bien soif... »

Elle retourna vers le crucifix :

— Donnez-moi l'eau de la source de vie ! dit-elle.

Marianic se montra derrière Sœur Marie-des-Anges.

La mendicante se tenait dans l'ombre, humble et timide. Elle s'agenouilla au pied du lit.

L'agonie commençait.

Au matin, l'abbé Colomban apporta les sacrements à la mère de Guilaneck ; il lui parla du ciel, de l'éternité heureuse ; il lui montra les anges venant l'accueillir et la fêter, elle, humble chrétienne ; et tandis qu'il parlait, Anaïk, snivant de l'esprit la vision évoquée, expira en voyant le paradis s'ouvrir...

Roscoff resta près de la morte.

La sœur de charité et Marianic prirent place à son chevet.

Le lendemain on ensevelit la veuve, et le corps fut porté dans l'église qu'elle avait tant aimée.

Après les prières, et tandis que le fossoyeur entassait les pelles de terre sur la fosse, le capitaine vit une petite fille d'environ onze ans qui jetait dans le trou béant les fleurs effeuillées d'un bouquet magnifique.

Quand tous les pétales eurent disparu, l'enfant se leva et chercha du regard l'abbé Colomban dans le cimetière.

Elle le vit causant avec Sœur Marie-des-Anges.

Roscoff voyant que l'enfant allait s'éloigner, lui demanda :

— Comment vous nommez-vous ? Je voudrais le savoir ; il m'a été doux de vous voir jeter des fleurs sur la tombe d'Anaïk.

— Je suis la petite Madeleine, répondit l'enfant.

— Vous êtes une bonne enfant, ajouta Roscoff.

— Ma mère est morte sur le grand chemin... toute seule... et pour honorer sa mémoire, je vais prier sur les tombes des pauvres mères et y porter des fleurs... »

L'abbé Colomban et Mlle de Kéroulas s'approchaient.

— Que Dieu vous garde, petite Madeleine ! dit Roscoff.

— Que Dieu vous console ! ajouta l'enfant.

Puis, voyant qu'on la cherchait, elle se leva du tertre sur lequel elle était agenouillée, et rejoignit le vieux prêtre.

— Mon enfant, dit le curé, je vous ai prévenue, et votre oncle vous a dit également que quelque chose de grave allait se passer dans votre vie.

— Oui, Monsieur l'abbé, répondit Madeleine inquiète.

— Vous avez onze ans, mon enfant, et vous êtes bien ignorante.

— Je suis très-heureuse, dit Madeleine; mon oncle est bon, Marthon me gâte, je fais tout ce que je veux.

— Il faut maintenant vouloir ce qui est sage.

— Est-ce difficile?

— Un peu triste, seulement.

— Apprendre à lire? s'écria Madeleine épouvantée.

— Oui, d'abord.

— Il y a... ensuite?

— Oui, Madeleine... Votre oncle veut que vous vous instruisiez.

— Je sais le catéchisme, monsieur le curé; Marthon me l'a enseigné.

— Or, pour apprendre tout ce que vous ignorez, il faut du temps, de la tranquillité, des maîtres... votre oncle vous confie à Sœur Marie-des-Anges.

— Quel bonheur! dit Madeleine; vous viendrez au château, ma Sœur!

Mlle de Kéroulas ne put réprimer un léger frisson.

— Non, ma fille, reprit l'abbé Colomban en s'adressant à la nièce de Noirot, c'est vous qui irez à Vannes.

— A Vannes! moi! quitter mon oncle! la Marthon! et les trois vieux aveugles, et les pasteurs, mes frères... Mais vous ne savez donc pas combien je les aime tous, et combien mon oncle est bon, monsieur le curé.

— Il prouve qu'il vous aime en faisant un nouveau sacrifice.

— Je ne veux pas de celui-là.

— Il est nécessaire.

Sœur Marie-des-Anges se pencha vers l'enfant:

— Venez!, dit-elle, je serai votre mère.

Madéleine fut touchée de cette voix, de ce sourire, et elle mit ses deux petites mains dans la main de la religieuse.

Le soir même, Madéleine partait pour Vannes avec Sœur Marie-des-Anges, et Noirot tout seul dans le vaste château de Kéroulas pleurait l'enfant qui lui prouvait l'existence de son cœur.

Anaïk venait de mourir et d'obtenir du Seigneur la fin du supplice d'un frère qu'elle aimait; Marianic devenant plus sainte et plus parfaite, payerait peut-être à Dieu la rançon de Noirot! Il est des âmes rédemptrices nées pour le salut.

A la suite du divin crucifié marchent des groupes silencieux dont la mission est de souffrir pour ceux qui jouissent de tous les biens de la vie, de pleurer pour ceux qui chantent dans les festins, de prier pour ceux qui n'ouvrent jamais leurs lèvres pour la prière.

Un grand nombre de ces fleurs mystérieuses qui parfument la maison du roi, ignorent même leur destinée. Elles la suivent sans se demander à quoi sert leur solitude et ce que deviennent leurs larmes.

Sœur Marie-des-Anges, Anaïk, Madéleine, Marianic étaient de ces rédemptrices d'âmes, et chacune devait remplir son mandat.

XVII

Le Sauveteur.

Ni ciel ni terre, ni Océan, ni rochers, on ne distingue rien dans l'opaque brouillard, sous la pluie sifflante.

Malheur aux pauvres étrangers égarés sur les routes par cette nuit terrible! malheur aux paysans dont la bise ébranle la maison chétive. Les toits de genêts s'effondrent sous la pluie, et le vent disperse le chaume. Malheur surtout aux matelots perdus sur la mer immense, et qui tentent vainement de disputer à la tempête la frêle coque de leur navire!

Pourtant il paraît que l'ouragan doit être favorable à quelques êtres: car des hommes s'appellent sur la rive, dans l'obscurité, se renvoyant en guise de signaux les houhoulements sinistres du hibou, et le cri strident de l'oiseau de proie.

De côtés opposés surgissent des individus couverts de vêtements de toile goudronnée; ils tiennent à la main une lanterne

sourde; ils se cherchent et se comptent.

— Holà Guéméné, dit l'un d'eux, la moisson sera bonne cette nuit.

— A la condition qu'on trouve un *clairoux*.

— Mais la vache de Niquet?

— A été prise d'une maladie subite, comme qui dirait un sort jeté; le petit Courtois est à cette heure, rôlant autour de l'étable de la mère Hurotte pour lui prendre sa grise, quinze à la rendre demain, si la vieille crie trop fort.

— La rendre! s'écria un homme de haute stature, à épaules carrées, à tête de boule-dogue; quand la bête de la Hurotte aura fini sa corvée, il ne manquera pas de hache pour l'abattre, aussi bien sur la grève qu'à l'abattoir. Nos femmes manquent assez souvent de pot-à-feu.

— Lucas a raison, répondit Guéméné, la vache sera comptée comme épave.

— Et honnêtement partagée, ajouta Lucas.

Un cri strident avertit les hommes groupés sur la grève de l'arrivée d'un nouveau complice.

En même temps un long beuglement se fit entendre.

— Le petit Courtois a pris la bête, dit Guéméné.

Un instant après l'enfant rejoignit ceux qui l'attendaient.

Il tenait par une longue corde une petite vache noire, maigre, qui soufflait bruyamment par ses naseaux, et secouait la tête d'un air effaré.

— Ça t'a-t-il coûté de la peine? demanda Lucas.

— De la peine, oui-dà! et pour forcer la vieille à ne pas crier plus haut que la bête, dit Courtois, j'ai mis le feu à l'étable.

— Le feu! répétèrent les rôdeurs de nuit.

— Voyez plutôt, dit l'enfant.

En effet, des clartés rouges montaient vers le ciel, et la mesure de paille et de bois flambait comme un fagot de bruyère.

— Faut qu'une pareille flambée nous serve! ajouta Guéméné.

En un instant on fixa aux cornes de la vache des paquets de branches sèches mêlées de paille, on en approcha un tison, et cinq hommes armés de bâtons poussèrent l'animal dans la direction de la mer.

La vache criait, courait, tentait de se débarrasser de son fardeau enflammé, essayait de labourer le sol avec ses cornes, et sentait la chaleur des brandons lui brûler les paupières.

Tandis qu'à coups d'aiguillons on la forçait à mettre les pieds dans la vague menaçante, le bruit d'un coup de canon parvint aux oreilles des rôdeurs de la côte.

— Le poisson mord... dit Guéméné.

Chacun des hommes fouilla dans sa poitrine ou à sa ceinture, et un moment après, tous tenaient en main de longs couteaux.

Tandis qu'ils achevaient ces préparatifs sinistres, un malheureux brik marchand, prenant pour la clarté d'un phare la lueur de l'incendie et la lumière errante que promenait la vache volée, multipliait les signaux de détresse et demandait un secours immédiat.

L'eau montait jusque sur le pont dépourvu de tous ses mâts; les matelots, désespérément accrochés au bord du navire et à des tronçons de mâture, attendaient un miracle de la Providence. Ils venaient de tirer leur dernier coup de canon et attendaient à chaque instant l'échouage de leur navire.

Quelques-uns, jugeant la côte très-rapprochée, en raison du peu de distance qui les séparait de la lumière, se jetèrent courageusement à la nage; d'autres tentèrent de se sauver sur des barques: la plupart attendaient le secours que semblaient leur promettre les veilleurs de nuit.

Ils ne se trompaient pas.

Un secours leur arrivait.

En même temps que s'allumait l'incendie de la chaumière, un homme quittait brusquement le lit cénobitique sur lequel il venait de prendre un moment de repos. Il ouvrit l'étroite fenêtre de sa cabane, aperçut les flammes qui faisaient un braisier de la maison de Hurotte; puis, comme si cet incendie devait se rattacher forcément à un nouveau crime, ses regards interrogèrent la grève.

Son œil exercé distingua, malgré la brume, un groupe agissant et des fantômes s'acharnant après un animal effrayé dont les cris indistincts parvinrent à son oreille.

(A continuer.)

RECETTES AGRICOLES

Maladies des articulations du cheval
 Nous donnons à nos lecteurs plusieurs renseignements de Mr. le Dr. De Saive, sur quelques maladies des chevaux, extraits du *Journal d'Agriculture Progressive* :

SIGNES DE LA CLAUDICATION PROVENANT DU PIED — La ferrure nouvelle peut faire soupçonner que le siège du mal est dans le pied, l'animal étant piqué ou encloué, son pied ayant été brûlé par l'application d'un fer incandescent ou se trouvant trop comprimé par l'étroite dimension du fer.

On examinera aussi le pied avec beaucoup d'attention, quoique la ferrure soit ancienne, parce qu'il peut souffrir d'une bleime, d'une altération de la fourchette, de la fourbue, d'une seime ou fente de la paroi. On aura soin que le pied soit parfaitement *paré à fond*, précaution sans laquelle le siège du mal échapperait à toutes les investigations. La main appliquée sur le pied malade le trouve beaucoup plus chaud que le pied sain; c'est un indice infaillible.

Traitement de la claudication provenant du pied. — Le cheval boiteux a d'abord besoin de repos et d'une abondante litière. Ensuite, quelque soit la cause déterminante, ou le degré d'intensité du mal, on pratiquera immédiatement une saignée à l'ars et à la pince du pied souffrant, afin de combattre l'inflammation ou de la faire avorter avant son entier développement. Après la saignée, on appliquera sur le pied un cataplasme émollient préparé avec de la farine de graine de lin, de seigle, ou même de la bouse de vache, que l'on renouvellera trois ou quatre fois par jour. Quand l'animal souffre beaucoup, lorsqu'il refuse les aliments et les boissons, s'il est jeune, ardent, la saignée doit être abondante et renouvelée à la veine du cou. Mais avant tout, il importe de remonter aux causes de l'affection, déserrer le pied, extraire le corps étranger engagé dans la sole, etc.

SIGNES DE LA CLAUDICATION PROVENANT DE L'ÉPAULE. — L'examen scrupuleux du pied n'ayant amené aucune découverte, on devra, s'il s'agit d'une jambe antérieure, explorer l'épaule; c'est, après le pied, la partie la plus exposée aux accidents qui donnent lieu à la claudication.

Traitement de la claudication provenant de l'épaule. — Les saignées et les médicaments émollients ne sont pas toujours suivis du succès que l'on désire dans le traitement de la boiterie, provenant d'un écart ou d'un effort de l'épaule. Cette région très-volumineuse est reconverte d'une trop grande quantité de tissus qui forment obstacle à l'action efficace des émollients qui sont avantageusement remplacés par l'emploi du séton ou par la cautérisation.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE L'ISLET.

L'EXPOSITION Agricole et le parti de Labours de la Société d'agriculture du Comté de L'Islet, auront lieu à St. Jean Port-Joli JEUDI, le 1er octobre prochain, à neuf heures de l'avant-midi.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE

- | | |
|---------------------|----------------------|
| Aucil, Augustin | Aubut, Théophile |
| Aubut, Rémi | |
| Bérubé, Jean | Bossé, Dlle Luce |
| Bernier, Alexis | Rhunchet Régis |
| Bourgelas, Pierre | Beaulieu, Urbain (2) |
| Casista, J. Bte. | Caron, Augustin |
| Dubé, Vincent | Déry, Jean |
| Duplessis, L. Evar. | Dionne, Vve. Germ. |
| Garneau, J. Bte. | Gny, Antoine |
| Lévêque, Joseph | Lafrance, Thomas |
| Lévêque, Pierre | Lajeunesse, Isaïe |
| Lévêque, Tanis | |
| Martin, Joseph | Morin, Charles |
| Mador, Hilaire | |
| Ouellet, Jérémie | Potvin, Firmin |
| Pelletier, Jacques | Pelletier, Anselme |
| Paré, J. B. | |
| Pelletier, Charles | |
| Roy, Charles | |
| Soucy, Prudent | |

17 septembre 1868. J. DIONNE, M. P.

GRAMMAIRE GOSSELIN

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la *Gazette des Campagnes*, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de a Pocatière, comté de Kamouraska, F. H. PROULX.

HISTOIRE DE CINQUANTE ANS

1791--1841

PAR T. P. BÉDARD

LES personnes désireuses de se procurer cet ouvrage qui paraîtra bientôt, sont informées que M. F. H. Proulx, propriétaire de la *Gazette des Campagnes* est autorisé à recevoir des souscriptions d'ici au 18 septembre prochain.

L'ouvrage est de 450 pages, in 8vo. Prix : \$1.00 l'exemplaire qui sera envoyé franco.

AUX ABONNES RETARDATAIRES

Nous attirons de nouveau l'attention des abonnés retardataires sur notre demande publiée dans la première page du No. 17 de la *Gazette des Campagnes* qui, nous osons le dire à regret, est demeurée inaperçue par un grand nombre de nos abonnés retardataires.

STATIONS	MALLE	
	Aller	Retour
Pointe-Lévi	12-15 PM	4-00 PM
Indlow	12-50	3-50
Chaudière Junction	1-15	3-30
St. Jean Chrysostome	1-30	3-10
St. Henri	1-50	2-50
St. Charles	2-10	2-20
St. Michel	2-45	1-50
St. Vali r.	3-00	1-35
St. François	3-20	1-15
St. Pierre	3-30	1-00
St. Thomas	3-50	12-40
Cap St. Ignace	4-20	12-13
L'Assé & Giles	4-30	12-00
L'Islet	4-45	11-45 AM
Trois Saumons	5-10	11-15
St. Jean Port Joli	5-30	10-50
Elgin Road	5-45	10-37
St. Roch	6-00	10-20
St. Anne	6-25	9-50
Rivière-Ouelle	6-50	9-25
St. Denis	7-08	9-05
St. Paschal	7-25	8-45
St. Hélène	7-50	8-28
St. André	8-00	8-05
St. Alexandre	8-15	7-50
Lake Road	8-40	7-25
River du Loup	9-00	7-00

The Rural Gentleman
 JOURNAL MENSUEL
 D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE
 AFFAIRES RURALES, &c
 Publié en langue anglaise à Baltimore

La direction de ce journal n'épargne aucune dépense pour rendre cette feuille des plus intéressantes. La rédaction est faite par des hommes pratiques tant en horticulture qu'en agriculture. Ce journal donne une attention toute particulière en ce qui concerne l'élevage et le soin des animaux. Cette partie est confiée à un médecin vétérinaire très recommandable.

Les avis spéciaux sont insérés à 20 centins par ligne.

Les mentions spéciales concernant une annonce sont publiées à 25 centins par ligne.

Des Agents sont demandés dans le but de donner une plus grande circulation à ce journal.

Adressez 6 centins au soussigné par lettre affranchie, et vous recevrez en retour une copie du journal.

J. B. ROBINSON & CO.
 Éditeurs

No. 2 N. Eutaw St. Baltimore, MD.

A VENDRE

À la LIBRAIRIE AGRICOLE de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière :

VIE DES SAINTS

Ouvrage spécialement dédié aux familles chrétiennes du Canada.

Par M. l'Abbé H. R. Casgrain. Prix : \$1.50 le volume; la douzaine, \$8.00

LIVRES D'AGRICULTURE, ETC.